



15ème législature

Question N° : 39939	De Mme Sandra Boëlle (Les Républicains - Paris)	Question écrite
Ministère interrogé > Transition écologique		Ministère attributaire > Transition écologique et cohésion des territoires
Rubrique > énergie et carburants	Tête d'analyse > Accompagnateur rénov	Analyse > Accompagnateur rénov.
Question publiée au JO le : 06/07/2021 Date de changement d'attribution : 21/05/2022 Question retirée le : 21/06/2022 (fin de mandat)		

Texte de la question

Mme Sandra Boëlle attire l'attention de Mme la ministre de la transition écologique sur la création du nouveau métier d'« accompagnateur rénov' ». En effet, un amendement à la loi climat a créé ce nouveau métier, chargé d'épauler les particuliers dans la rénovation énergétique de leur logement. Or cette disposition est un peu étonnante car des accompagnateurs sur le terrain existent déjà ! De nombreuses interrogations subsistent sur cette création : s'agit-il de recruter de nouvelles personnes ou alors d'accompagner les dispositifs existants ? Y aurait-il la création d'un label autour de ces emplois ? En conséquence, et devant le manque de clarté, elle la prie de bien vouloir lui préciser les contours de ces nouveaux emplois, les modalités de recrutements et les formations nécessaires pour cette nouvelle activité professionnelle.